



Syndicat Intercommunal du Groupe Scolaire

Du Sappey en Chartreuse et de Sarcenas

Place des Justes

38700 LE SAPPEY EN CHARTREUSE

Contact : peri.sigs@gmail.com

Tel 04 76 27 62 65

CONSEIL SYNDICAL DU MERCREDI 24 MAI 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 24 mai 2023, le Conseil syndical du SIGS, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle du restaurant scolaire.

Nombre d'Elus : 6

Date de convocation du Conseil Syndical : 17/05/2023

PRESENTS : Anne-Marie MICHALET, Anne BARRAND, Elsa GAUTIER, Nicolas MOUGIN, Laurette AIMONETTI, Elsa GAUTIER.

ABSENTS REPRESENTES : Jean CLOT

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : Elsa GAUTIER

Membres extérieurs : Dominique Quillard, Garance Picard

ORDRE DU JOUR :

- Périscolaire du matin et tarifs proposés
- Organisation et tarifs du bivouac de juillet
- Politique de la ville de Grenoble sur la facturation des frais scolaires engendrés pour les élèves extérieurs
- Questions diverses

La séance ouvre à 19h50.

Approbation CR avril :

Le conseil après en avoir délibéré approuve ce compte rendu à l'unanimité.

1 – Délibération 2023 05 24 14 SIGS D :

Périscolaire du matin et tarifs proposés

QF 1 à 600	QF 601 à 900	QF 901 à 1200	QF 1201 à 1500	QF 1501 et +
1,75 €	2,75 €	3,75 €	4,75 €	5,75 €

Madame la Présidente propose au Conseil Syndical les tarifs du tableau ci-dessus pour le périscolaire du matin qui sera effectif dès la rentrée septembre 2023. Pour rappel, le périscolaire sera ouvert le matin de 7h30 à 8h20 **sous condition** : en moyenne 8 inscrits minimum sur la semaine, ce qui nécessite 2 encadrants (1 directeur et un animateur). L'inscription au trimestre ou à l'année est obligatoire.

Le conseil après en avoir délibéré approuve ces tarifs à l'unanimité.

2- Délibération 2023 05 24 15 SIGS D :

Organisation et tarifs du bivouac de juillet

Si prix à 80€	reste 591€ pour équilibre. (Alimentation, animateurs)	160
Si prix à 70€	reste 271 pour équilibre (Alimentation animateurs)	140
Si prix à 75€	reste 431 pour équilibre (Alimentation Animateurs)	150

Madame la Présidente propose au Conseil Syndical les tarifs du tableau ci-dessus, pour la sortie bivouac qui aura lieu en juillet 2023.

Le conseil après en avoir délibéré approuve à l'unanimité le tarif à 75 euros.

3- Délibération 2023 05 24 16 SIGS D :

Politique de la ville de Grenoble sur la facturation des frais scolaires engendrés pour les élèves extérieurs

Madame la Présidente expose aux élus la question de la facturation des élèves dits extérieurs entre communes.

Le conseil considère que ce point est du ressort des communes et non du SIGS.

QUESTION DIVERSES

- Fermeture école maternelle

Lettre écrite par Juline et Anne Marie pour demander le maintien d'une troisième classe de maternelle, validée par le conseil pour envoi au rectorat.

- Erreur de facturation due à E-ticket

Les tarifs facturés pour le centre aéré de la Toussaint et des vacances de février étaient en deçà des tarifs prévus par le règlement intérieur, à la suite d'une erreur de paramétrage dans E-ticket. L'erreur est du fait du personnel d'Eticket, et non du personnel du SIGS. Cette erreur représente un manque à gagner d'environ 10 000 euros au total. Le SIGS va devoir faire un rappel aux familles pour régulariser les versements.

- PAC VPI : La demande du pac informatique passera à la prochaine commission.
- Un recensement des QF exactes est prévu à la rentrée 2023, en vue d'un redécoupage des tarifications par QF.

Après avoir épuisé toutes les questions à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h40.